

Réf: Dossier N° 346091

Avis de constitution

« AKILIAN GROUP » en abrégé « KLN GROUP »

ABIDJAN-COCODY ANGRE CHU, Immeuble Toronto Tower, 1er étage, 25 Boite Postale 1670 ABIDJAN 25., Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 03/09/2024 reçus par Me ADE-MENSAH DIAKITE T. JOCELYNE , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 18/09/2024, il a été constitué une SOCIETE « AKILIAN GROUP » en abrégé « KLN GROUP »

La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- **La fourniture de toutes prestations relatives à la conception, au développement, à la mise en production et à la gestion de plateformes et autres solutions digitales liées à des écosystèmes économiques divers**
- ‡ **La fourniture de toutes les prestations relatives au déploiement, à la conception, à la mise en production d'une part ou de l'ensemble de solutions, dans le processus de la transformation digitale des entreprises ou organisations**
- ‡ **La fourniture de toutes les prestations relatives au déploiement, à la conception, à la mise en production d'une part ou de l'ensemble de solutions d'intelligence artificielle ;**
- **La fourniture de toutes les prestations de collectes d'informations y compris les recensements de populations cibles**
- ‡ **La Fourniture de toutes les prestations relatives à la modernisation et l'innovation dans la chaîne de valeur agricole (production, logistique)**
- **La fourniture de toutes les prestations relatives à la conception, au déploiement, à la mise en production et à la gestion de solutions technique à contenu électrique ou équivalent**
- ‡ **Le conseil, l'assistance à l'élaboration de la stratégie de transformation digitale;**
- **Le conseil, l'assistance à l'élaboration et le développement de solution d'intelligence artificielle ;**

- **La conception, le conseil, la réalisation et diffusion de services, matériels, supports pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ;**

- **La participation dans toutes les opérations commerciales, industrielles artisanales, pouvant rattacher directement ou indirectement aux objets précipité**

par voie de création de société nouvelle, d'apport, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, fusion, association, participation ou autrement ;

- Import-Export ;

Et pour la réalisation de l'objet social

- L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

- et d'une manière générale, toutes opérations commerciales, financières, industrielles ; mobilières ou immobilières, pouvant se rapporter directement ou indirectement à l'un des objets précités, ou à tous les objets susceptibles de faciliter le développement ou la réalisation, tant par elle-même que pour le compte de tiers ou en participation sous quelque forme que ce soit ; notamment par voie de création de sociétés filiales, de souscription, de commandites, de fusion ou d'absorption, d'avances, d'achat ou de vente de titres et droits sociaux, de cession de tout ou partie de ses biens et droits mobiliers et immobiliers ou par tout autre mode.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

ABIDJAN-COCODY ANGRE CHU, Immeuble Toronto Tower, 1er étage, 25 Boite Postale 1670 ABIDJAN 25., Lot 0, Ilot 0

M KONIAN KODJO ALAIN CYRILLE (DG)

M AMISSAH DIDIER CHARLES (PRÉSIDENT)

n°CI-ABJ-03-2024-B16-00137 du 25/09/2024 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°57959/GTCA/RC/2024 du 25/09/2024

